



## **Du poste de travail à la conception des équipements de travail : l'engagement des syndicats dans l'Europe élargie**

Stefano BOY

European Trade Union Institute for Research, Education and Health and Safety

Bd. du Roi Albert II, 5, B-1210 Bruxelles

A partir de l'année 2000, l'élargissement a pris une place de plus en plus importante dans le programme de travail de l'Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé-sécurité (ETUI-REHS). Depuis lors, cet institut a renforcé sa coopération avec les fédérations d'industries des pays de l'UE ; de nouvelles rencontres, auxquelles participaient les représentants des syndicats de salariés de ces pays, ont été consacrées aux défis à relever sur le plan de la santé et de la sécurité au travail. En conditions d'économie mondialisée, une réglementation au niveau national ne fait plus l'affaire. Il faut élaborer des règles admises mondialement et transposer la normalisation au niveau international. La production industrielle constituant, presque sans exception, une activité européenne et internationale, les fabricants – sur un marché mondialisé marqué par une forte croissance des échanges internationaux – considèrent les normes internationales comme une clé qui leur ouvre le marché et comme un accélérateur du commerce. L'ETUI-REHS est très attentif aux nouveaux défis associés à l'internationalisation des normes techniques : relation entre normes et législation, obligations des fabricants et des utilisateurs, cadre dans lequel les normes sont élaborées, représentation des intérêts légitimes des utilisateurs, perception des risques, etc. L'expérience acquise dans le cadre du CEN et de l'ISO rend l'ETUI-REHS à même d'apprécier ces questions dans toute leur complexité.